MM:

beaucoup, de bien songer aux Canadiens qui perdent la vie en Corée, aux Canadiens qui y sont blessés et aux autres Canadiens qui ont toutes les peines du monde à se tirer d'affaire à cause de la hausse du coût de la vie. Si les députés pensent à ces faits et envisagent la question impartialement, ils se rendront compte, j'en suis sûr, qu'ils seront pleinement fondés à appuyer le projet d'amendement en cherchant à faire de cet impôt une mesure assurant l'égalité de sacrifices.

(Le projet d'amendement de M. Herridge, mis aux voix, est rejeté.)

ONT VOTÉ POUR:

MM: MM: Knowles Argue Beverstein MacInnis Noseworthy Blackmore Quelch Bryce Coldwell Shaw Gillis Stewart (Winnipeg-Herridge Nord) Johnston Thomas Wright Jones Knight Wylie.-19.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM:

Dion Abbott Adamson Drew Dumas Anderson Applewhaite Endes Fleming Ashbourne Fournier (Hull) Balcer Fournier (Maisonneuve-Bater Beaudoin Rosemont) Beaudry Fraser Fulford Bennett Black (Cumberland) Garson Gauthier (Lac Saint-Blair Jean) Blanchette Gauthier (Lapointe) Blue Gauthier (Sudbury) Boivin Bonnier George Bradette Gibson Gingras Bradley Gingues Breton Brisson Graydon Green Brooks Gregg Bruneau Harkness Byrne Harrison Cameron Hees Campney Hellver Carter Casselman Helme Catherwood Henderson Henry Cavers Charlton Hetland Higgins Cleaver Hodgson Cloutier Huffman Hunter Corry Côté (Saint-Jean-Iber-James Jeffery ville-Napierville) Côté (Verdun-La Salle) Kent Kirk (Antigonish-Guys-Coyle Crestohl borough) Darroch Lafontaine Langlois (Gaspé) Decore

Lapointe

Lefrançois

Larson

Mutch Lennard Nowlan Little Macdonald (Edmonton-Pouliot Est) Prudham Macdonnell (Greenwood) Ratelle MacDougall Richard (Gloucester) MacKenzie MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria) Rinfret Ross (Hamilton-Est) Macnaughton St-Laurent McCubbin Sinclair McDonald (Parry-Sound-Sinnott. Muskoka) Smith (Queens-Shelburne) McGregor McLean (Huron-Perth) Smith (York-Nord) McLure Stanfield McMillan Stewart (Yorkton) McWilliam Stick Tremblay Major Viau Martin Weaver Massé White (Hastings-Peter-Mayhew borough) Mott Murphy Whiteside Murray (Cariboo) Wood.—129.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2° fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Beaudoin, passe à la discussion des articles.)

Sur l'article 1—Revenu provenant d'une charge ou emploi.

L'hon. M. Abbott: Bien que la question ne se rattache pas à l'article à l'étude, je tiens à confirmer ce dont on a décidé alors que nous étions formés en comité, savoir que, du consentement unanime, il serait permis d'étudier ici la question de la dépréciation.

M. Graydon: Monsieur le président, je désire soulever, au sujet de l'impôt sur le revenu. une question fondée sur un cas typique qui doit se présenter fréquemment au pays et qui a sans doute été maintes fois déjà porté à l'attention du ministre. Il s'agit d'une femme célibataire qui a soin d'une tante non mariée. Celle-ci, âgée et sans le sou, doit à sa nièce dévouée d'avoir un foyer. Cette femme célibataire, qui maintenait un établissement domestique où elle soutenait sa tante, pouvait demander un dégrèvement d'impôt sur le revenu parce qu'elle maintenait un établissement domestique où elle vivait. En d'autres termes, elle était visée par la disposition qui porte que:

...une personne entièrement à sa charge et lui étant unie par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption...

En 1950, cette personne se marie. Elle a toujours un revenu imposable et elle a toujours soin de sa vieille tante, infirme et non mariée. Cependant, sa demande de dégrèvement au titre de personne à charge est refusée. Sauf erreur, on y ferait droit s'il s'agissait de l'un de ses parents ou grands parents, d'un frère, d'une sœur, d'une fille ou d'une sœur suivant un cours d'infirmière, d'un

[M. Herridge.]

Denis

Dewar

Dickey